



Que faire après une OQTF

Par **selmah**, le **14/06/2017** à **21:05**

Bonsoir,rrnrnJe vis depuis neuf mois avec mon compagnon qui est sans papier.rnrnLors d'un contrôle le mois dernier, il a reçu une OQTF avec IRTF d'un an. Nous avons fait un recours au tribunal, l'IRTF a été supprimée mais pas l'OQTF.rnrnNous avons déposé un dossier de mariage mais sommes toujours dans l'attente d'une réponse, hors la date où il est censé partir approche à grand pas et nous nous sentons complètement impuissants. Nous ne savons pas quoi faire car s'il retourne dans son pays sans que nous ayons pu nous marier, cela sera très compliqué pour lui de revenir en France et je ne peux pas tout quitter pour partir vivre là-bas.rnrnLa PAF a-t-elle le droit de rentrer de force dans mon domicile pour le prendre ?rnrnEst-ce que s'il part de chez moi(il est assigné à résidence) je risque quelque chose ?rnrnNous avons vraiment voulu rester honnêtes mais la situation actuelle est telle que seule la fuite semble être la solution. Nous n'avons même pas encore reçu le jugement complet du tribunal donc impossible de faire appel. Que peut-on faire dans notre situation ?rnrnJe vous remercie d'avance pour vos conseils.rnrn rnrnrnrnrnrnrnrnrn(

Par **amajuris**, le **15/06/2017** à **20:34**

bonjour,rnl'IRTF est l'interdiction de revenir en France.rnmais si l'OQTF est maintenu votre ami doit quitter la France.rnil doit y avoir des raisons justifiant les décisions de l'administration française dont l'OQTF a été maintenu par le tribunal.rnsalutations